



Avis de course

Grand Prix de St Cast

Du 27 Au 28 Avril 2024



1- La régata sera régie par :

- Les Règles de Course à la Voile 2021-2024.

2- Admissibilité

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux suivants : J80 et Habitable Osiris (un minimum de 6 bateaux est nécessaire pour ouvrir la série).

2.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile 2024 doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- L'attestation d'assurance du bateau.
- le certificat de jauge ou de conformité

3- Inscription et droits à payer

3.1 La fiche d'inscription doit être retournée au Centre nautique de St Cast (contact@centre-nautique-saint-cast.fr) ou par courrier : Centre nautique de St Cast, le port, 22380 St Cast accompagnée du règlement.

3.2 Le droit à payer **par coureur** est de 24 € + 40 € grutage A/R sur réservation auprès du Centre nautique de St Cast jusqu'au 23 avril 2024.

Tarif préférentiel jusqu'au 23 avril 2024 inclus puis majoration des droits d'inscription de 30% du 24 au 27 avril 2024 inclus. Soit 32 € par coureur

4- Horaires et programme

Samedi 27 avril 2024

- 9h à 12h : Confirmation des inscriptions
- 14h : Mise à disposition sur l'eau pour 1 ou plusieurs courses à suivre.

Dimanche 28 avril 2024

- 10h00 : Mise à disposition sur l'eau pour 1 ou plusieurs courses à suivre pour toutes les séries.
- Pas de départ après 14h00.
- Grutage à partir de 14h30.
- A partir de 16h00 : Remise des prix.

5- Lieu de confirmation des inscriptions

- Lieu de confirmation des inscriptions : CN ST CAST, Port de St CAST
- Ville : ST CAST LE GUILDO 22380 (Côtes-d'Armor)
- Club responsable du rond : Centre Nautique de Saint Cast
- Téléphone : 02 96 41 86 42
- Email : contact@centre-nautique-saint-cast.fr
- Responsable : Arnaud Fautrat

6- Parcours

Les parcours seront de type parcours construits et côtier.

7- Système de pénalités

La RCV 44.1 est modifiée comme suit : Pour toute infraction à une règle du chapitre 2 des RCV la pénalité de 2 tours sera remplacée par une pénalité d'un tour. Chaque tour comprenant un virement de bord et un empannage.

8- Classements

2 courses devront être courues pour valider l'épreuve.

9- Communication radio

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

10- Prix

Des prix seront distribués.

11- Décision de courir

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Inscriptions : contact@centre-nautique-saint-cast.fr